ADDRESS OF HIS HOLINESS
POPE JOHN PAUL II
TO H.E. MR ÓLAFUR EGILSSON
AMBASSADOR OF THE REPUBLIC OF ICELAND
*TO THE HOLY SEE**

24 April 1997

Monsieur l'Ambassadeur,

1. Votre présence ici aujourd'hui rappelle le souvenir agréable de ma visite pastorale dans votre pays en 1989, au cours de laquelle j'ai pu me rendre compte de la beauté naturelle sans égale du pays, de ses traditions d'hospitalité, de générosité, d'amour de la justice et de la liberté, dont les Islandais sont à juste titre fiers.

J'apprécie profondément vos remarques cordiales au sujet de la contribution que l'Église a apportée à la vie culturelle sociale et spirituelle de l'Islande. L'Église a reçu de son Divin Fondateur une mission qui est avant tout spirituelle et religieuse et qui est orientée vers le destin transcendant et éternel de la famille humaine. Tandis qu'elle accomplit cette mission à travers la prédication et son activité religieuse, l'Église demeure en même temps fermement engagée à promouvoir le progrès des peuples à travers les institutions sociales et éducatives placées sous sa direction. Un aspect essentiel de ce travail consiste à former la conscience des peuples aux vérités fondamentales et aux valeurs éthiques, qui servent de base à une société véritablement digne de l'homme.

2. Dans le monde d'aujourd'hui, l'affaiblissement du respect de ces vérités et de ces valeurs peut constituer une véritable menace pour la coexistence pacifique et la coopération créative entre les peuples et les nations, car les intérêts immédiats et particuliers peuvent éclipser la préoccupation pour le bien plus général de la famille humaine tout entière. L'Église est convaincue que les

problèmes complexes et importants qui touchent à la paix dans le monde ne peuvent être résolus que si les personnes respectent les normes morales universelles que Dieu a inscrites dans le cœur humain, et si les dirigeants gouvernent en accord avec celles-ci. Ces normes représentent le guide le plus sur pour le renouveau authentique de la vie sociale et politique.

3. A travers son engagement dans la Communauté internationale, le Saint-Siège s'efforce de contribuer à créer une conscience plus étendue de certains droits humains qui découlent de la nature même de la personne, et du devoir moral de la part de chacun de défendre et de respecter ces droits. A la veille d'un nouveau millénaire, des efforts renouvelés doivent être accomplis afin de garantir ces droits dans la législation des nations et dans les accords internationaux, en particulier au profit des personnes et des membres de la société les plus vulnérables et menacés. Le soin apporté aux sans-abri, aux réfugiés, aux personnes handicapées, aux personnes âgées, aux malades en phase terminale - des soins fondés sur le respect de leur dignité humaine - est la mesure authentique d'une vie civilisée. L'Église catholique continuera de servir le bien commun à travers ses nombreuses activités éducatives, sociales et dans le domaine de la santé, tout en exprimant avec force son opposition aux tentatives visant à légitimer toute action allant «à l'encontre des principes fondamentaux de l'indisponibilité de la vie et de la protection de toute vie innocente» (Evangelium vitae, n. 72). Les catholiques d'Islande sont engagés à œuvrer en harmonie avec leurs concitoyens en vue de l'établissement d'une civilisation de l'amour qui consiste à «construire un monde de justice, de paix et d'amour, où la vie et la dignité égale de chaque être humain, sans aucune discrimination, soit défendue et soutenue» (Homélie, Reykjavik, 4 juin 1989, n. 4).

4. Un autre problème auquel vous avez fait référence, et qui a de profondes implications morales, est la nécessité de trouver les moyens de cesser d'avoir recours à la force pour résoudre les conflits. Afin de surmonter cette spirale de violence, la Communauté internationale tout entière doit œuvrer de façon résolue pour créer un climat dans lequel le dialogue est accepté comme la seule façon adaptée, responsable et éthique de défendre les droits des peuples et des nations. Toutefois, le dialogue ne réussira que s'il est également accompagné par des initiatives spécifiques visant à mettre un terme au commerce des armes dans des régions à haut risque. Des efforts décisifs doivent être accomplis afin de mettre un terme au commerce immoral et scandaleux des armes, qui viole les conventions internationales et qui est étroitement lié non seulement aux conflits actuels, mais aussi au terrorisme, au crime organisé, et au trafic de drogue. Ce commerce illicite est d'autant plus terrible lorsque l'on persuade des pays pauvres d'acheter des armes destructrices alors que ceux-ci sont incapables dé fournir à leurs citoyens les premières nécessités pour vivre. Je souhaite que l'Islande continue d'élever sa voix contre les dangers du commerce des armes - en particulier la vente interdite et fréquente de tous types d'armes et de matériels militaires - et en faveur de normes internationales fondées sur le droit. Je voudrais répéter ce que j'ai écrit dans mon Message pour la Journée mondiale de la Paix 1997: «il est urgent de développer une solide "culture de la paix", capable de prévenir et de conjurer le déclenchement inexorable de la violence armée, en prévoyant également des interventions visant

à empêcher la croissance de l'industrie et du commerce des armes» (n. 4).

Monsieur l'Ambassadeur, je suis certain que dans l'accomplissement de votre fonction liée à votre mission importante, les liens cordiaux qui existent entre la République d'Islande et le Saint-Siège seront renforcés.

**L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française* n.21 pp.8, 11.

© Copyright 1997 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana